

Un scandale laitier éclabousse la planète bio américaine



Le créneau des produits biologiques, évalué à 1 milliard \$, connaît un boom phénoménal au pays. Mais 80 % de ces produits vendus au Canada proviennent en majorité des États-Unis. Or, un scandale laitier sans précédent éclabousse le monde bio chez nos voisins du sud. Pourrait-il traverser la frontière?

Par Nicolas Mesly

ÉTATS-UNIS : UNE GUERRE DU LAIT BIO FAIT SURIR LES AFFAIRES

Un recours collectif entamé contre la compagnie Aurora Organic Dairy dans les cours fédérales de vingt-sept États éclabousse les plus grands détaillants américains – Wall Mart, Costco, Target, Safeway et Wild Oats – accusés d’avoir engrangé « injustement » des profits sur le dos des consommateurs en leur vendant du « faux » lait et beurre bio sous leur marque maison.

Le fournisseur, Aurora Organic Dairy, basé au Colorado – 100 millions \$ de chiffres d’affaire – est un des leaders du créneau bio américain évalué à 16,7 milliards \$ US (2006). Le marché bio ne représente qu’une goutte d’eau, moins de 3 % des quelque 600 milliards \$ US que consacrent nos voisins à leurs emplettes alimentaires, mais il croît au rythme époustoufflant de 20 à 25 % par année!

L’intégrateur compte au total un troupeau de 8000 vaches réparties sur deux fermes au Texas et deux au Colorado, dont l’une sur le site même de son usine de transformation dernier cri.

« C’est le plus gros scandale de toute l’histoire du marché bio », affirme Mark Kastel, un des fondateurs du Cornucopia Institute. C’est une enquête du groupe de recherche sur les politiques agricoles suivie d’une plainte légale entamée en 2005 qui a alerté les autorités du Département américain de l’agriculture (USDA). Celles-ci, après un an d’investigation, ont conclu que l’entreprise laitière a contrevenu à 14 des règlements du Programme national de production biologique. Sous ce programme, en vigueur depuis 2002, un éleveur laitier s’engage entre autres à ne pas administrer d’antibiotiques ou d’hormones de croissance à ses vaches en lactation. Il doit aussi alimenter son troupeau avec des fourrages et des grains produits sans pesticides, insecticides et engrais chimiques.

LE STYLE DE VIE DES VACHES QUESTIONNÉ

Mais c’est l’accès des vaches au pâturage qui est au cœur du litige. En août 2007, les autorités du USDA ont donc conclu une entente d’un an avec Aurora Organic Dairy pour apporter les correctifs nécessaires. L’entente prévoit entre autres qu’une des fermes devra diminuer le nombre de vaches de 4200 à 1000 pour respecter un ratio de bêtes par hectare de pâturage. Et que les vaches taries, comme celles en production, devront pouvoir brouter joyeusement dans les prés 120 jours durant la saison de croissance du printemps à l’automne. Quant aux vaches de remplacement, elles ne peuvent être considérées bio que si elles ruminent des aliments voulus à partir des trois derniers mois de la gestation. L’intégrateur est invité à avoir ses fournisseurs à l’œil. Si l’entreprise ne se conforme pas d’ici août 2008, le USDA pourrait entreprendre les démarches légales pour faire révoquer son accréditation biologique.

« Les accusations selon lesquelles nous avons floué les consommateurs en leur vendant des produits qui ne sont pas biologiques sont sans fondements. Aurora Organic Dairy a toujours obtenu ses certifications biologiques sur toutes ses fermes et ses installations », a pour sa part indiqué Marc Peperzak – un pionnier du mouvement bio aux États-Unis –, aujourd’hui président et chef de la direction d’Aurora Organic Dairy. Ce dernier entend défendre « vigoureusement » la réputation de l’entreprise en cour.

L’affaire éclabousse aussi le tout nouvel organisme d’accréditation de certification des produits

biologiques du USDA qui n’aurait ni le nombre d’inspecteurs requis ni le budget (2,5 millions \$ US) pour vérifier le travail des certificateurs dans ce marché en plein boom. Plus de 80 organisations de certification sont présentement accréditées. Dans ce cas-ci, le certificateur d’Aurora n’était nul autre que le ministère de l’Agriculture du Colorado, dont le représentant a été invité à suivre une formation adéquate.

UNE QUESTION D’ÉTHIQUE?

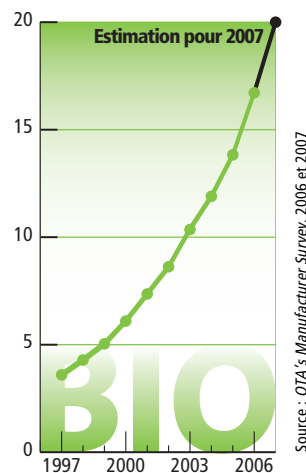
« Aurora a manqué d’éthique et interprété les règlements du programme bio pour les adapter à son modèle d’affaires qui relève plus d’un parc d’engraissement que d’une ferme familiale où les vaches ont accès aux pâturages et où les bêtes de remplacement proviennent de l’entreprise », explique Ed Malby, directeur de la Fédération américaine de producteurs de lait biologique. Créée en mars 2007, l’organisation regroupe 930 producteurs dont la taille varie de 20 à 3000 vaches.

« Nos détracteurs veulent limiter la production biologique aux petites fermes et empêcher les plus grandes fermes de participer dans ce marché en pleine expansion. En fin de compte, c’est le consommateur qui va être pénalisé », réplique Clark E. Drifter, porte-parole d’Aurora. Pour répondre à la demande fulgurante du seul créneau de lait bio, le nombre de vaches sur le sol américain devrait passer de 75 000 bêtes certifiées (2005) à plus de 2 millions de bêtes « si l’on veut que le panier bio passe de 1 % à 20 % des achats du consommateur américain ».

Toutefois, le modèle d’affaires d’Aurora semble avoir aliéné sa propre clientèle. Selon Creg Minowa, de l’Association américaine des consommateurs de produits biologiques, ceux-ci achètent ces produits d’abord pour l’aspect alimentation santé, ensuite pour des raisons de protection de l’environnement, de support à la ferme familiale et de bien-être animal. « Aurora est une ferme industrielle qui a usurpé l’image bucolique de la ferme

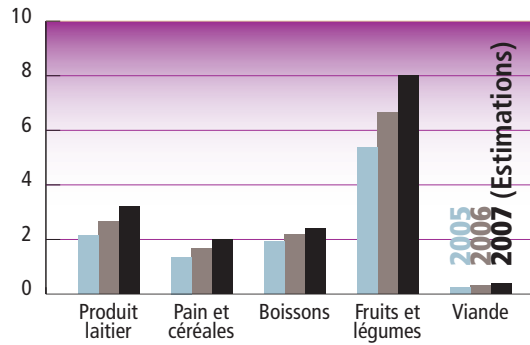
Vente de denrées biologiques aux États-Unis

les 10 dernières années (en milliards de dollars)



L'accès des vaches au pâturage est au cœur du scandale généré par l'intégrateur Aurora Organic Dairy. Le Département américain de l'agriculture (USDA) planche sur un nouveau règlement en ce sens.

Ventes biologiques aux États-Unis par catégorie de produits (en milliards de dollars)



Source : OTA's Manufacturer Survey, 2006 et 2007

familiale », dit-il. L'association, qui regroupe plus d'un demi-million d'adhérents, a par ailleurs appelé au boycottage des produits Aurora et ainsi que ceux de la compagnie Horizon Organic Milk, fondée par Marc Peperzak, l'actuel président et chef de la direction d'Aurora Organic Dairy, avec un autre gourou américain du bio.

« Il est plus difficile d'évaluer le boycottage d'Aurora puisque ses produits sont vendus sous des marques maison », poursuit Greg Minowa. Plus faciles à identifier pour les consommateurs, les produits Horizon Organic Milk ont été la première marque nationale de lait biologique à être vendue aux quatre coins des États-Unis. La compagnie a été achetée au prix de 216 millions \$ US en 2004 par Dean Foods, septième plus gros transformateur alimentaire et premier transformateur laitier en Amérique du Nord.

Par ailleurs, Mark Kastel, du Cornucopia Institute, stipule que le modèle d'affaires d'Aurora Organic Dairy porte le flanc aux critiques environnementales et sociales puisqu'il ne tient pas compte du bilan de carbone, incluant le kilométrage alimentaire, pour acheminer du lait produit au Colorado jusqu'à New York, par exemple. « Une de nos études démontre clairement que les consommateurs de produits biologiques préfèrent encourager une agriculture de proximité, indique-t-il. De plus, ces fermes corporatives intégrées verticalement exploitent souvent des travailleurs mexicains ou d'Amérique centrale qui vivent dans des conditions d'hygiène désastreuses sur les sites de production. »

QUAND LA MARGINALITÉ DEVIENT MODE

Selon le Dr Philip H. Howard, assistant-professeur et spécialiste en agroécologie et développement durable à l'Université du Michigan, les considérations, telles l'empreinte écologique des produits agroalimentaires et les conditions de

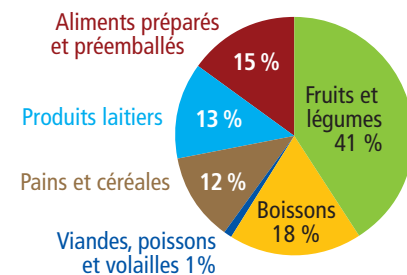
travail des employés de ce secteur, sont des notions très loins d'être intégrées dans les standards nationaux de production de lait biologique alors que « le simple degré d'accès au pâturage fait l'objet d'un âpre débat ».

D'après le professeur, on assiste à une concentration rapide de l'industrie bio aux États-Unis aux mains d'une poignée de grands transformateurs qui n'ont pas voulu être tenus à l'écart de la croissance fulgurante de 20 % du marché bio au cours des quinze dernières années. « Ce qui était une production marginale devient *mainstream* », dit-il.

La venue des produits laitiers biologiques d'Aurora et d'Horizon sur les tablettes a joué tant sur les prix au détail que sur les prix touchés par les producteurs. « Dans le passé, les consommateurs ont déjà payé presque deux fois plus cher pour un gallon de lait bio versus un gallon de lait ordinaire. Comme producteurs, nous avons déjà touché 10 \$ US de plus les cent livres. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les prix du lait bio et standard sont presque les mêmes. Et certains producteurs bios retournent à la production conventionnelle car c'est beaucoup moins de tracas! » ajoute Ed Malby, de la Fédération américaine de producteurs de lait biologique. Le producteur dit craindre d'être éliminé par ces Goliath alimentaires comme d'autres grands intégrateurs corporatifs ont rayé de la carte les producteurs traditionnels de poulets et de porcs.

Obnubilé par les aliments santé, l'avenir dira quel genre de ferme le consommateur américain désire encourager en buvant son verre de lait bio, à condition qu'il en saisisse toutes les nuances. ■

Ventes biologiques par catégorie de produits, supermarchés, Canada 2006



Source : Centre d'agriculture biologique du Canada, Ventes au détail de produits alimentaires certifiés biologiques au Canada, en 2006. Mai 2007

« Faux » lait bio et mégafermes : bientôt au Québec?

Vente des produits biologiques évaluée aux États-Unis et au Canada en 2007 (en milliards de dollars)



Par Nicolas Mesly

Le créneau des produits biologiques, évalué à 1 milliard \$, connaît un boom phénoménal de ce côté-ci de la frontière. Mais 80 % de ces produits vendus au Canada proviennent en majorité des États-Unis. Le beurre et le lait bio d'Aurora Organic Dairy pourraient-ils se retrouver sur notre table de cuisine? « C'est techniquement impossible à cause des tarifs d'importation de plus de 200 %. Les consommateurs canadiens payent déjà un prix plus élevé pour des produits laitiers biologiques. S'il fallait rajouter le tarif, le prix de ces aliments serait prohibitif! » explique Matthew Holmes, directeur général de l'Association canadienne du commerce des produits biologiques.

Plus de 41 % des produits biologiques vendus au pays sont écoulés par le biais des grandes chaînes d'alimentation, selon une étude d'ACNielsen. « Les marques privées de produits laitiers biologiques vendus dans les grands établissements sont fabriquées au Canada », précise d'emblée Don Jarvis,



Source : Fédération des producteurs de lait biologiques du Québec, USDA, AMS/NASS

Production de lait standard et biologique aux États-Unis et au Canada de 2006 à 2007 (en millions d'hectolitres)

 **Lait standard : 824 hL**
Lait biologique : 22 hL

 **Lait standard : 74 hL**
Lait biologique : 0,5 hL

DES MÉGAFERMES LAITIÈRES AU QUÉBEC?

Un intégrateur laitier biologique, doté d'un parc d'engraissement calqué sur le modèle d'affaires d'Aurora, pourrait-il pousser dans la campagne québécoise? « Non. Nos plus grosses entreprises n'ont pas 2000 ou 3000 vaches comme aux États-Unis », répond sans équivoque Nicolas Turgeon, spécialiste de référence pour le secteur d'agriculture biologique au MAPAQ.

Selon l'expert, l'article 6.9.2.c de l'appellation biologique du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) protège le style de vie des vaches laitières. L'article se lit en partie comme suit : « Les pâturages sont obligatoires et doivent être suffisamment grands pour répondre à une partie des besoins alimentaires... »

« Même si nous ne stipulons pas le nombre de vaches par hectare, il est clair que c'est le pâturage qui doit alimenter les vaches et non l'herbage qui va être alimenté aux bêtes », commente le spécialiste. Selon lui, le parc d'engraissement laitier comme celui d'Aurora ne respecte pas l'éthologie de la vache qui, de par sa nature, broute son herbage dans les prés dès qu'elle le peut. De plus, ce genre d'entreprise ne passerait pas les normes de certification biologique du Québec en raison « des problèmes de pollution d'eau et du sol ». Enfin, le modèle est « l'antithèse de l'image qu'un consommateur bio se fait d'une ferme ».

L'expert note toutefois que de plus en plus de gros joueurs s'intéressent à la production biologique, notamment dans la production porcine et de légumes frais, mais qu'il serait très difficile d'obtenir des dérogations pour court-circuiter les normes biologiques du Québec.

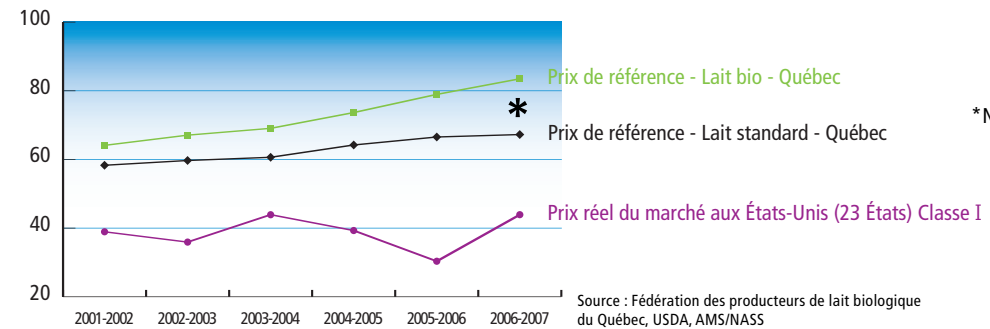
Le Québec a été la première province à se doter légalement d'une appellation biologique, en vigueur depuis 2000. Le tout nouveau Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), créé en janvier 2008, accrédite six certificateurs de produits biologiques. Ceux-ci certifient que les producteurs de lait, de blé panifiable, de soya ou de sirop d'érable biologique respectent leur cahier de charge. Les normes canadiennes

président et chef de la direction de l'Association des transformateurs laitiers du Canada qui regroupe entre autres les trois géants canadiens : Agropur, Saputo et Parmalat. Mais l'intérêt des grands transformateurs canadiens pour les produits laitiers bios, pourtant grandes vedettes des étales réfrigérés, est mitigé parce qu'ils ne représentent que 1 % du total des ventes des produits laitiers.

« La croissance du marché des produits laitiers bios est lente au Canada en partie parce que nos éleveurs n'ont pas le droit d'utiliser la somatotrophine bovine, une hormone de croissance qui est utilisée de façon standard dans les élevages aux États-Unis. La croissance phénoménale de ce marché chez nos voisins est due en grande partie à ce que les consommateurs bios ne veulent pas du lait d'animaux traités avec ce produit », explique M. Jarvis.

Commercialisée par le géant Monsanto, la somatotrophine bovine (STbr) a été bannie d'usage au Canada en 1999 à cause des dangers que cette substance représente pour la santé. L'Association américaine des consommateurs de produits biologiques livre en ce moment une bataille féroce dans les cours fédérales de plusieurs États pour permettre l'étiquetage du « lait produit sans STbr », ce à quoi s'oppose vivement la multinationale OGM. Toutefois, alors que la STbr est interdite d'usage au Canada, elle s'infiltrerait insidieusement à travers l'importation de protéines laitières en provenance des États-Unis, note, dans son volumineux rapport, le président de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, Jean Pronovost. Ces protéines servent à la fabrication d'aliments santé comme les yogourts et les fromages. Reste à voir quels moyens prendra le gouvernement fédéral, sur qui la responsabilité de la sécurité des frontières repose, pour remédier à cette situation jugée « inacceptable ».

Prix moyen payé aux producteurs (en milliards de dollars)



Source : Fédération des producteurs de lait biologique du Québec, USDA, AMS/NASS

*Note : Le Département américain de l'agriculture a commencé à recenser le prix moyen du lait biologique en 2006. En Nouvelle-Angleterre, l'écart entre le prix réel du lait standard et biologique est de 23 \$.

d'appellations biologiques, quant à elles, entreront en vigueur en décembre 2008. « Au chapitre de la production laitière biologique, les règlements canadiens s'inspirent du modèle québécois pour prévenir l'établissement de mégafermes comme aux États-Unis et conserver le caractère familial des entreprises au pays », soutient Matthew Holmes. C'est l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui chapeautera le travail des organismes accréditeurs au pays qui, à leur tour, surveilleront le travail des certificateurs. Ces nouvelles normes régiront le commerce interprovincial et international des produits biologiques canadiens.

QUÉBEC MÈNE LE BAL

La production de lait biologique au Québec a connu un boom phénoménal passant de 1,7 million de litres à 30 millions de litres de 1998 à 2008, soit un peu moins de 1 % du volume total de lait produit dans la Belle Province. Cette dernière bat le record de production de lait bio (et de lait classique) au pays devant la Colombie-Britannique et l'Ontario. Quelque 93 producteurs québécois de lait bio approvisionnent une dizaine de transformateurs dont la taille varie de l'artisan fromager à la compagnie Liberté, située à Brossard, cette dernière dominant le créneau. Selon François Dumontier, de la Fédération des producteurs de lait biologique du Québec : « Le marché du lait bio est autosuffisant. »

Une enquête réalisée par la Fédération le 28 février dernier révèle que le prix du sachet de deux litres de lait biologique 2 %, vendu dans un IGA, est de 5,19 \$ alors que le lait standard du même type se vend 3,07 \$. Le prix du lait biologique n'est pas réglementé. Si le producteur perçoit 30 % de plus pour du lait biologique, « le détaillant perçoit une marge de 100 % plus élevée pour le lait bio par rapport au lait ordinaire ».

Lait bio ou non, comparé à son cousin américain, le consommateur d'ici peut proclamer sans hésitation que, selon ses moyens : « Un verre de lait c'est bien, mais deux c'est vachement meilleur de ce côté-ci de la frontière! »